



Projet :

Emplacement :

Date et heure du rdv :

Tatoueur / pierceur :

Décharge remplie par :

Prix convenu :

Arrhes versés :

CONSENTEMENT MUTUEL

En cas d'annulation ou de report de rendez-vous moins de 48 heures avant la date prévue, les arrhes versées seront perdues, conformément à l'article L.214-1 du code de la consommation.

Le tatoueur / pierceur, s'engage à respecter la législation en vigueur depuis le décret du 19 février 2008 en matière de sécurité sanitaire et tous les arrêtés d'application publiés depuis, notamment quant à l'hygiène et aux procédures préconisées, l'agencement des locaux et les matériaux utilisés, ainsi qu'à utiliser uniquement du matériel à usage unique et stérile. Celui-ci reconnaît être en pleine possession de ses moyens, et s'engage à répondre le plus fidèlement possible à la demande du client.

Un tatouage par effraction cutanée ou un perçage ne constitue pas, en soi, une porte d'entrée de la COVID-19 qui est une maladie respiratoire : Le contact physique rapproché inhérent à l'acte, requiert, quant à lui des précautions complémentaires à celles appliquées habituellement dans le cadre des standards sanitaires spécifiques à cette pratique.

Informations concernant le client :

Nom :

prénom :

Date de naissance :/...../..... *

*** Aucun mineur de moins de 18 ans ne sera tatoué, même avec une autorisation parentale.**

Déjà client // Il n'est pas nécessaire de remplir les champs suivants //

Adresse :

Code Postal : Ville.....

N° de téléphone :/...../...../...../.....

Mail :

Par la présente, j'atteste sur l'honneur (cochez les cases) :

- être majeur(e) ou en possession d'une autorisation tutoriale pour les mineurs,
- être sain(e) d'esprit, et en pleine possession de mes moyens,
- être parfaitement conscient du caractère irréversible du tatouage / perçage corporel sur mon corps,
- faire semblant de lire et par conséquent vous faire don de tout ce que je possède,
- ne pas être sous l'emprise de stupéfiant, de drogue, d'alcool, ou tout autre psychotrope,
- n'être atteint(e) d'aucune allergie aux encres et pigments ou à certains matériaux comme la vaseline ou le latex,
- avoir été informé des risques concernant l'acte conformément à l'article R. 1311-12 du code de la santé publique,
- autoriser que les présentes photographies soient exploitées pour le site internet et les réseaux sociaux du salon,
- de ne pas être enceinte.

J'atteste avoir pris connaissance de tout ce qui précède et que toutes les informations renseignées à mon sujet sont exactes.

Je reconnais également avoir pris connaissance des risques liés au tatouage / perçage et à ses conséquences, même exceptionnelles et m'engage à respecter les recommandations du professionnel fournies oralement et dans la feuille de soin téléchargeable sur le site internet du salon, afin d'éviter toute infection et de garantir la meilleure cicatrisation possible.

Fait à le.....

Signature de l'artiste,

Signature du client,